

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 8 février 2021 à 13h12 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Josef Mathis,
Monsieur Léo-Paul Côté,
Monsieur Martin Blanchette.

Monsieur Raymond Dumont,
Madame Céleste Simard,

Madame Myriam Bourgault en visioconférence et Madame Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2021-02-20 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés.

ADOPTÉE

2021-02-21 ADOPTION DES ITEMS AJOUTÉS

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les items ajoutés.

- Correction carte cadeau MADA
- 6.10 Prochaine séance du conseil
- 14.2 Loisir centième

ADOPTÉE

2021-02-22 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2021

CONSIDÉRANT QU'il y a eu une erreur dans la résolution 2021-01-18 sur le montant des cartes cadeau pour la démarche MADA;

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal avec la modification de la résolution 2021-01-18 de la séance ordinaire du 11 janvier 2021.

ADOPTÉE

2021-02-23 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes énumérés sur la liste Co.01 pour valoir comme ci au-long reproduite et formant un total de 67 902.46 \$ soient approuvés et payés.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Mois : janvier Valeurs déclarées : - Permis numéros : Aucun

ADMINISTRATION GÉNÉRALES:

2021-02-24 INSPECTION EN BÂTIMENT - NOMINATIONS À TITRE DE PERSONNE DÉSIGNÉE

CONSIDÉRANT QUE la MRC a mis en place un service d'inspection régional;

CONSIDÉRANT QUE huit municipalités locales sont membres du service;

CONSIDÉRANT QUE conformément au protocole d'entente, la Municipalité nomme une personne physique pour agir comme fonctionnaire désigné;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'embauche, à la MRC, visant à engager deux inspecteurs en bâtiment est terminé;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Martin Blanchette, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de nommer Mme France Légaré et M. Christian Soucy à titre de fonctionnaire désigné pour l'émission des permis,

responsable de l'application de la réglementation d'urbanisme, de celle relative à l'environnement ainsi que du chapitre 3 (nuisances) du règlement général harmonisé.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de nommer Mme France Légaré et M. Christian Soucy à titre de personne désignée pour tenter de régler les mésententes conformément à l'article 35 de la *Loi sur les compétences municipales*.

ADOPTÉE

2021-02-25 RÉSOLUTION QUI AUTORISE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET LE MAIRE À SIGNER LE PROTOCOLE D'ENTENTE DU SERVICE D'INSPECTION À LA MRC DE BÉCANCOUR

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris la décision de prendre l'entente de services d'inspection avec la MRC de Bécancour concernant l'émission des permis, responsable de l'application de la réglementation d'urbanisme, de celle relative à l'environnement ainsi que du chapitre 3 (nuisances) du règlement général harmonisé;

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu unanimement d'autoriser M. Jean-Louis Bélisle, maire et Mme Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le protocole d'entente du service d'inspection de la MRC de Bécancour

ADOPTÉE

2021-02-26 REFINANCEMENT DE L'EMPRUNT PETIT-MONTRÉAL ET CASERNE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas réussi à recevoir une soumission à temps par la BANQUE NATIONAL INC. ;

CONSIDÉRANT QU'un renouvellement d'emprunt par billet au montant de 86 200 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2010-03 et 2010-04 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire trésorière;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Lemieux émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **trois (3) ans** (à compter du 1^{er} septembre 2021), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2010-03 et 2010-04, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci;

Il est proposé par Monsieur Martin Blanchette et résolu unanimement par les membres présents d'accepter l'offre d'emprunt de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne.

	Date du paiement	Solde d'emprunt avant	Capital (C)	Intérêts* (I) 3,18%	Total (C + I)	Solde d'emprunt après
ÉMISSION	01-févr-21	\$86 200,00				\$86 200,00
1	2021-08-01	\$86 200,00	\$0,00	\$1 370,58	\$1 370,58	\$86 200,00
2	2022-02-01	\$86 200,00	\$27 800,00	\$1 370,58	\$29 170,58	\$58 400,00
3	2022-08-01	\$58 400,00	\$0,00	\$928,56	\$928,56	\$58 400,00
4	2023-02-01	\$58 400,00	\$28 700,00	\$928,56	\$29 628,56	\$29 700,00
5	2023-08-01	\$29 700,00	\$0,00	\$472,23	\$472,23	\$29 700,00
6	2024-02-01	\$29 700,00	\$29 700,00	\$472,23	\$30 172,23	\$0,00
7	2024-08-01	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00
8	2025-02-01	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00
9	2025-08-01	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00
10	2026-02-01	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00
		Total:	\$86 200,00	\$5 542,74	Paiement ballon (si requis)	
					\$0,00	

ADOPTÉE

DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ont toute été déposées. Un certificat en ce sens sera envoyé à la direction régionale du Mamot.

2021-02-27 ACHAT DE DEUX ÉCRANS ET D'UNE CAMERA

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu unanimement d'autoriser l'achat de deux écrans pour les deux postes de travail du bureau municipal ainsi que l'achat d'une caméra.

ADOPTÉE

2021-02-28 DEMANDE DE FORMATION DE SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL

Sur proposition de Monsieur Raymond Dumont, il est résolu unanimement des membres présents d'autoriser le renouvellement de la formation de secourisme en milieu de travail pour la Directrice générale.

ADOPTÉE

2021-02-29 RENOUVELLEMENT ANNUEL À L'ADMQ

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder le renouvellement annuel de l'ADMQ au montant de 490 \$ et avec l'assurance au montant de 390 \$.

ADOPTÉE

2021-02-30 SÉANCE DU CONSEIL MARS

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter que la séance du 8 mars se tiendra en présentiel à 13h au lieu de 20h considérant que le couvre-feu est toujours actif.

ADOPTÉE

URBANISME :

Services d'inspecteur en bâtiment

- Étude, analyse et délivrance des permis ;
- Gestion, préparation des demandes - CCU ;
- **Nouveautés 2020** - •Gestion des nuisances, Conciliateur / arbitre – gestion des mécontentes ;
- Assistance technique aux municipalités;
- Assurer l'application des règlements.

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

Il y a eu une alarme au marais dû à une roche qui obstruait la pompe une intervention a dû être fait pour débloquer le tout

VOIRIE: RIEN À SIGNALER

ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS :

Nouveau propriétaire de Fabritek demande 2 adresses supplémentaires pour la culture de cannabis. La raison est d'avoir plus de clients.

TÂCHES DES ÉLUS ET AUTRES

MRC ET AUTRES

MONSIEUR Le Maire a participé à la dernière réunion de la MRC tenue le 20 janvier 2021.

Il y fut question :

ATTRIBUTION DES FONDS

Fonds de développement des territoires - ajustement d'un projet

ADMINISTRATION

- Processus de vente d'immeubles pour non-paiement de taxes municipales et scolaires;
- Nomination de la secrétaire-trésorière adjointe.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Avis de conformité : Ville de Bécancour – règlement no.1626 modifiant le règlement de zonage no.334
- Schéma d'aménagement et de développement révisé : Nouvelle école
- Dérogation mineure Demande d'appui – CRECQ
Protection par la conservation volontaire des milieux humides d'intérêt
- Demande d'appui : Résultat de l'appel d'offres concernant la création d'une personnalité visuelle territoriale.

DOCUMENTS :

- Projet de règlement modifiant le règlement no.289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour relativement à l'agrandissement de l'affectation périmètre secondaire du secteur Sainte-Angèle-de-Laval afin de permettre l'implantation d'une nouvelle école primaire.

RÉGIE DES DÉCHETS : RIEN À SIGNALER

INCENDIE :

2021-02-31 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le rapport annuel 2020 du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques.

ADOPTÉE

LOISIRS :

2021-02-32 FORMATION EN LIGNE ENTRETIEN DES PARCS MUNICIPAUX

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents autorise l'inspecteur municipal de faire la formation en ligne sur l'entretien des parcs municipaux jeudi le 8 avril 2021 au montant de 75\$.

ADOPTÉE

La centième première réunion le 15 février pour discuter des projets pour le 100^e anniversaire de la municipalité.

BIBLIOTHÈQUE :

Subvention 2021 de la MRC de Bécancour pour la bibliothèque est de 400 \$.
Augmentation de 100 \$.

COURS D'EAU : Rien à signaler.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Céleste demande si le comité des loisirs peut se faire en présentiel réponse est non.
Le comité des Loisirs n'est pas un service essentiel.

CORRESPONDANCE :

- La fête des voisins 2021 se réinvente : Espace MUNI propose d'organiser un événement pour une rencontre entre voisins tout en respectant les règles sanitaires. L'évènement aura lieu le 5 juin 2021;
- Journées de la persévérance scolaire du 15 au 19 février 2021 : La population est invitée, à poser de petits gestes d'encouragement pour permettre aux jeunes de rester motivés et de continuer à déployer leurs aires. Différents outils en ligne.

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2021 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2021-02-33 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 14h57.

ADOPTÉE

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

